



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 3610

Texte de la question

VALLOUREC

M. le président. La parole est à M. Laurent Degallaix, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Laurent Degallaix. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, le Valenciennois gronde. Les annonces du groupe Vallourec sont inadmissibles et inacceptables, et les salariés, qui jusqu'alors étaient exemplaires, sont maintenant révoltés, avec derrière eux un territoire qui, vous le savez, a déjà beaucoup souffert.

Monsieur le ministre, une autre issue est possible. Le groupe Vallourec n'a de cesse d'invoquer les difficultés conjoncturelles, que nous ne nions pas, mais il occulte volontairement ses propres erreurs stratégiques, notamment quelques investissements hasardeux, en particulier au Brésil. Il n'y a pas de fatalité à l'échec et, dans ce dossier, le Valenciennois a l'impression de s'être fait entuber, mais il ne se laissera pas laminer.

Je vous demanderai solennellement trois choses.

D'abord, surseoir à la fermeture du laminoir, qui ne manquerait pas d'entraîner dans sa chute, inexorablement, la totalité de l'usine, y compris l'aciérie.

Ensuite, faire en sorte que, lors de l'assemblée générale des actionnaires, aucun dividende ne soit versé – c'est une idée que vous aviez évoquée – et que cet argent serve – pourquoi pas ? – à accompagner l'unique potentiel repreneur du site de Vallourec à Saint-Saulve.

Enfin, puisque l'État actionnaire va s'engager dans la recapitalisation de Vallourec à hauteur de 550 millions d'euros, qui correspondent d'ailleurs au montant dont nous avons besoin et que l'État n'arrive pas à débloquent pour enfin lancer le fameux projet du canal Seine-Nord qui, lui, serait créateur de dix mille emplois, je vous demande que cette somme de 550 millions d'euros soit utilisée pour la réindustrialisation des sites concernés et non pas pour payer un enterrement de première classe aux salariés.

Monsieur le ministre, derrière ce dossier il y a la volonté politique de votre gouvernement de maintenir un vrai savoir-faire et une production industrielle sur notre territoire. Je vous sais, à titre personnel, attaché à ce dossier. Je vous sais aussi pragmatique et ambitieux pour l'économie de notre pays. Le dossier Vallourec est l'occasion pour vous d'en faire la démonstration. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, *ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique*. Monsieur le député, vous avez rappelé la dignité avec laquelle, depuis les premières annonces du groupe Vallourec, l'ensemble des salariés et des élus se comportent et accompagnent le groupe.

Vous avez posé trois questions précises, auxquelles j'apporterai trois réponses précises.

S'agissant, tout d'abord, de la fermeture du laminoir, il serait irresponsable de ma part, aujourd'hui, de vous dire que l'on peut y surseoir ou y renoncer. L'objectif est de ne fermer aucun site et pour ce faire nous devons prendre en compte la situation qui est durablement celle du groupe qui, pendant au moins dix-huit à vingt-quatre mois, doit faire face à une sous-utilisation des capacités de production.

Aujourd'hui, seulement 50 % des sites productifs de Vallourec sont utilisés. Si nous ne prenons pas en compte cette situation, ce ne sont pas un ou deux laminoirs que nous fermerons mais des sites entiers, voire tout le groupe.

Je ne vous mentirai donc pas. Oui, aujourd'hui, dans le cadre du plan d'ensemble, il faut fermer un laminoir à Saint-Saulve et un laminoir à Déville-lès-Rouen, nous le savons, pour ne pas avoir à fermer les sites et pour nous montrer très exigeants à l'égard du groupe quant à la situation des autres sites. Sur ce point, vous me trouverez à vos côtés.

J'en viens à votre deuxième question. Oui, je suis opposé à tout versement de dividendes tant que la situation n'est pas réglée (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen*) et ce n'est pas de la démagogie. Le capitalisme a ses règles, tout comme le marché a ses règles. Quand une situation est particulièrement difficile et qu'un groupe se restructure, on demande des efforts à tout le monde. On en demande aux salariés avec la fermeture des deux laminoirs, comme on en demande aux actionnaires en ne versant pas de dividendes et en procédant à une recapitalisation. C'est ce que nous avons fait puisque l'État, à travers la Banque publique d'investissements, participe à la recapitalisation de Vallourec. Nous irons jusqu'au bout et nous ne verserons pas de dividendes.

Quant à votre troisième question, oui, nous demanderons au groupe d'accompagner le réinvestissement sur ces sites pour engager avec l'État, tant pour les deux laminoirs que pour l'ensemble des emplois industriels, une revitalisation à la mesure des défis de ces territoires. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen*.)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Degallaix](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3610

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 février 2016](#)